



# LA PAROLE DE L'ENFANT DANS LA SEPARATION

## Comprendre la parole de l'enfant dans la séparation parentale

Le contexte de crise provoqué par la séparation parentale s'accompagne d'une charge émotionnelle plus ou moins vive pour chaque membre de la famille. Les enfants peuvent être envahis d'émotions très fortes et parfois contradictoires : tristesse, culpabilité, colère, sérénité...

Chacun voit son rôle et sa place se modifier afin de trouver un nouvel équilibre.

L'enfant peut alors prendre une place bien particulière dans la nouvelle organisation familiale : celle d'un enfant qui ne comprend pas tout ce qu'il vit et qui va tenter de trouver des réponses, celle d'un enfant qui va défendre l'un ou l'autre de ses parents ou à qui l'on demande de prendre parti, celle d'un enfant qui va prendre la place de l'un de ses parents, qui va jouer au « petit adulte » ou que l'on va responsabiliser à outrance...

C'est dans ce contexte que l'enfant va devoir ou vouloir parler. Parler pour quoi ? A qui ? De quelle manière ?

### Un besoin pour l'enfant

- Parler pour exprimer toutes ces émotions qui le traversent, qu'il ne comprend pas, qui parfois ne lui appartiennent pas. Il est peu aisé de reconnaître et de nommer ses émotions et d'autant plus quand elles nous submergent. Pour les enfants qui sont très sensibles et réceptifs au climat émotionnel environnant, il est également difficile de différencier leurs émotions propres de celles de leurs proches, particulièrement lorsqu'elles sont vives.
- Parler pour dire à quel point c'est difficile pour lui de vivre la séparation de ses parents, de la comprendre, de l'accepter.
- Parler pour continuer d'exister, malgré un conflit qui prend parfois beaucoup de place, pour ne pas être oublié dans cette tempête que provoque la séparation parentale.
- Parler pour dire à quel point chacun (lui-même, ses parents, sa fratrie...) souffre de la situation.

### Quels interlocuteurs ?

- A ses parents et à sa famille élargie.
- Aux différents membres de son cercle social qui s'élargit au fur et à mesure qu'il grandit (à l'école, lors d'activités extra scolaires, à ses amis et parfois à leurs parents...).
- L'enfant peut également être amené à parler à des professionnels du champ médico-social (médecins, psychologues, éducateurs...), de la justice (Juges, avocats, experts...).

### BIBLIOGRAPHIE

Theault Marie, Sury Jean-Claude, « Écouter l'enfant et le faire entendre : le défi de l'audition de l'enfant dans le cadre d'un service de médiation familiale », *Journal du droit des jeunes*, 2010/5 (N° 295), p. 37-41

Le Run Jean-Louis, « Pas d'enfant sans paroles ! », *Le Journal des psychologues*, 2009/5 (n° 268), p. 20-23.

De Montvalon Pelly, « La parole de l'enfant face à l'enquêteur social », *Le Journal des psychologues*, 2009/5 (n° 268), p. 41-45.

Juston Marc, « Les enfants peuvent-ils faire la loi ou dire leurs besoins ? », *Journal du droit des jeunes*, 2008/8 (N° 278), p. 42-46.

COUTANCEAU Roland Dir et DAHAN Jocelyne, *La parole de l'enfant*, Dunod, Paris, 2016, 208 pages.

CASTRO, Dana, *Ça va pas fort à la maison : l'enfant et les soucis des grands*. Paris : Albin Michel, 2004. - 202 p.

HALMOS, Claude, *L'Autorité expliquée aux parents*, Paris : Livre de Poche, 2008. 192 pages .

HALMOS, Claude, *Dis-moi pourquoi : parler à hauteur d'enfant*, Paris : Librairie générale française, 2013.190 p.



# Comprendre la parole de l'enfant dans la séparation parentale

## Quelles paroles ?

La parole de l'enfant dans un contexte de séparation parentale peut être très différente, voire contradictoire, en fonction de son interlocuteur. Cette possible variabilité est à prendre en compte dans la compréhension de son discours afin d'être au plus près de ce que l'enfant vit et ressent.

- **Le contexte dans lequel l'enfant vit la séparation parentale.** En cas de conflit et d'absence de communication apaisée entre les parents, si le discours vis-à-vis de l'autre parent comporte essentiellement des reproches et des accusations, si le lien avec l'autre parent est empêché car vécu comme dangereux, si une rivalité s'installe entre les parents, si l'enfant n'a pas la possibilité ou s'interdit de parler d'un de ses parents à l'autre et réciproquement... Dans ce type de situations, il est difficile pour l'enfant d'exprimer librement et clairement ses besoins et ses désirs propres. Il peut alors tenir un discours à l'un de ses parents et un différent, voire opposé à l'autre, ne parvenant pas à choisir entre les deux (par exemple, un enfant peut dire à sa mère qu'il veut vivre avec elle tout en disant à son père qu'il veut vivre avec lui. L'enfant exprime là son besoin d'être auprès de ses deux parents et son impossibilité de faire un choix entre les deux).
- **L'enfant est pris alors dans un conflit de loyauté (conflit intra psychique lié à l'impossibilité de faire un choix entre ses deux figures d'attachement) l'empêchant de pouvoir aimer ses deux parents en même temps.** Ce que l'enfant va vivre de positif avec l'un sera vécu par l'autre comme négatif ou dangereux. L'enfant est ainsi amené à adapter son discours en fonction de son interlocuteur pour faire plaisir à l'un sans blesser l'autre... S'efforçant de garder l'amour de l'un ou de l'autre ou des deux.
- **En fonction de sa place dans la nouvelle configuration familiale,** l'enfant va se sentir investi d'un rôle voire d'une mission (inconsciente) vis-à-vis de ses parents et de la famille : protéger et défendre un de ses parents à tout prix, protéger la famille du conflit tentant ainsi de l'apaiser en toute circonstance, au contraire attiser le conflit afin de le révéler et de s'en protéger...

## Comment comprendre ce que dit l'enfant ?

C'est en se décentrant du sens littéral de la parole de l'enfant que l'on peut tenter de comprendre au mieux ce que l'enfant vit et ressent. Le récit que l'enfant présente, qu'il soit vrai, imaginé ou dicté, repose sur son vécu émotionnel.

- Il relate une souffrance, des difficultés, des inquiétudes voire des angoisses que l'enfant ressent : la souffrance de ne voir qu'un de ses parents à la fois, de ne pas se sentir libre de partager des moments de bonheur avec l'un ou l'autre parent sans risquer de faire souffrir l'autre, la difficulté de devoir toujours se partager en deux en mettant systématiquement une partie de lui de côté, l'inquiétude qu'il peut avoir vis-à-vis d'un de ses parents qui est fragile, qui souffre, qui se dit en danger...
- Le récit de l'enfant peut également présenter le vécu émotionnel d'un de ses parents que l'enfant s'est approprié et dont il ne peut pas se dégager : la colère d'un de ses parents vis-à-vis de l'autre, sa blessure liée à la séparation conjugale, sa culpabilité, son inquiétude et ses angoisses vis-à-vis de l'autre.
- Par son aspect contradictoire, la parole de l'enfant apporte un éclairage sur le conflit parental qu'il vit et le conflit de loyauté dans lequel il se trouve. Le contexte ne permet pas à l'enfant d'exprimer ses propres désirs ou choix tant la peur de perdre l'un des deux parents est forte.

La Maison des Liens Familiaux



Centre Ressources pour les familles et les partenaires

47, rue Archereau 75019 Paris. Tél : 01 42 00 43 25

[www.maisondesliensfamiliaux.fr](http://www.maisondesliensfamiliaux.fr)

[maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr](mailto:maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr)